



## Projet pédagogique

### Accueils de loisirs MJC Aix-les-Bains

#### **Constat de départ**

Depuis plusieurs années, la MJC organisait des « rencarts vacances » ; stages et initiations aux activités de la MJC pendant les vacances scolaires.

En 2011, suite à la réalisation d'un projet associatif décidant de mettre la jeunesse au cœur de la politique de la MJC et à l'embauche d'une animatrice jeunesse, ces stages se sont ouverts plus largement avec des activités à la demi-journée et des propositions d'activités plus variées.

C'est ainsi que s'est créé en 2012 un accueil de loisirs « Anima Junior » pour les 7-11ans déclaré et agréé par la DDCSPP.

Aussi, une réflexion a été engagée sur le territoire aixois au sujet de la politique jeunesse et de la nécessité de proposer aux jeunes un lieu d'accueil.

En réponse à ces réflexions, la MJC a donc ouvert en octobre 2012, un accueil jeunes, espace qui doit être :

- Un lieu d'accueil, d'écoute, de dialogue
- Un lieu d'apprentissage (savoir - savoir-faire – savoir-être)
- Un lieu de création, de réalisation et d'expérimentation
- Un lieu ouvert, d'échanges, de rencontres et de découvertes
- Un temps complémentaire du temps scolaire, familial et social

Ces deux accueil de loisirs ont été regroupé en une seule entité en septembre 2013 afin d'avoir du lien entre les deux structures, dans l'équipe et d'avoir un projet unique. Malgré cela, les deux tranches d'âges sont toujours bien distinctes : Anima Junior : 6-10 ans / Accueil jeunes : 11-17 ans

Après trois ans de fonctionnement, les accueils de loisirs ont pu répondre aux besoins des enfants, des jeunes et de leurs familles. La majorité des objectifs fixés ont été atteints mais certains méritent encore une attention particulière et de nouveaux voient le jour.

Ce présent projet pédagogique vise donc à donner à l'ensemble de l'équipe un axe de réflexion et des objectifs à atteindre pour la saison 2015-2016.

## 1. Présentation de la structure

MJC Aix-les-Bains - 4 rue Vaugelas - 73100 Aix-les-Bains

Représentée par son président en exercice, M. Martin HOUCHE et son directeur, M. Olivier DUROUX

La MJC c'est une association d'éducation populaire régie par loi du 1er juillet 1901. Elle a été créée en 1968 et propose à tout public (enfants, jeunes, adultes) une trentaine d'activités hebdomadaires de loisirs ou éducatives et de nombreuses actions culturelles (concerts, festival, spectacles...).

Elle est affiliée à la Fédération Régionale "Les MJC en Rhône-Alpes", agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports.

Elle est dirigée par un conseil d'administration dont tous les membres élus par l'assemblée générale sont des bénévoles.

Elle propose aussi un accueil de loisirs « Anima Junior » pour les enfants de 6 à 10 ans et un accueil jeunes pour les jeunes de 11 à 17ans.

La MJC est logée gracieusement par la ville d'Aix-les-Bains, dans le bâtiment Maison des Arts et de la Jeunesse regroupant de nombreux services et associations (Conservatoire, Service jeunesse de la ville, Point information jeunesse, Espace public numérique, Atout-Jeunes, Mission locale...).

## 2. Anima Junior

### ➤ Public accueilli

Enfants de 6 à 10 ans du territoire

Effectif maximum : 24 enfants

### ➤ Lieux d'accueil

Différents locaux de la MJC permettent d'accueillir les enfants :

- Une salle d'activité
- Une salle polyvalente pour les activités sportives et grands jeux
- Une cuisine pour des ateliers culinaires

D'autres locaux de la MJC, comme l'accueil jeunes qui bénéficie d'une télévision et d'une console ou des salles d'activités spécifiques, peuvent être utilisées, tout comme des locaux municipaux (gymnases...etc.)

➤ Encadrement

Direction: Anaïs Blanchet (BAFA- BAFD stag.) – CDI 35h

Animation : Perrine Prévitali (BAFA) – CDI 35h

Des animateurs vacataires pourront venir en renfort.

➤ Jours et horaires d'ouverture

Les mercredis en période scolaire et du lundi au vendredi pendant les vacances scolaires de 8h00 à 18h

Organisation des journées :

8h-9h : accueil des enfants

9h-12h : activités

12h-12h30 : retour des enfants

13h30-14h : accueil des enfants

14h-16h30 : activités (stage, grand jeu ou sortie)

16h30-17h : goûter

17h-18h : retour des enfants

Des sorties à la journée seront proposées régulièrement.

➤ Inscriptions

Fiche sanitaire et fiche d'adhérent à remplir par les représentants légaux.

Le tarif est de 7,50€ la demi-journée ou 6€ pour les QF inférieurs à 701.

L'inscription peut se faire à la demi-journée ou la journée complète et sur un ou plusieurs jour(s) dans la semaine.

➤ Activités

Différentes activités, stages ou sorties peuvent être proposées en fonction des demandes, de la période et du budget.

Les matinées sont réservées aux activités manuelles, culturelles et aux petits jeux.

Les après-midi, quant à elles, sont réservées soit :

- Aux initiations avec prestataires
- Aux grands jeux
- Aux sorties extérieures

Des sorties à la journée sont organisées régulièrement.

**A. Objectifs pédagogiques**

➤ **Apprendre et découvrir la vie en collectivité - Développer un lieu convivial que les enfants s'approprient**

Valorisation de l'entraide entre les enfants

Apprentissage du partage : du matériel, des connaissances, des tâches, de la culture...

Création de règles de vie avec les enfants / Intégrer des règles de vie collective

Mise en place des activités de décoration et d'aménagement de leur salle

Mise en place de séjours

➤ **Développer l'autonomie des enfants**

Autoriser les enfants à circuler librement dans la salle et à aller aux toilettes seuls

Implication des enfants dans les tâches quotidiennes (rangement, vaisselle, nettoyage...etc.)

Favorisation de l'autonomie des plus grands qui aident les plus petits

Libre choix des enfants de leur activité sur certaines journées et sur les temps d'accueil

➤ **Découvrir et s'initier par le plaisir**

Proposition d'activités par lesquelles ils développeront leur dextérité, leur habileté, leur créativité et leur imagination.

Proposition d'activités originales que les enfants n'auraient pas l'habitude de pratiquer

Diversification des activités (culturelles, sportives, manuelles, de loisirs) pour que chaque enfant puisse trouver son plaisir

Travail avec les prestataires de la MJC

➤ **Créer du lien avec les enfants et avec les familles**

Avoir du personnel fixe : qu'il soit référent et que les enfants et les familles reconnaissent

Disponibilité de l'équipe pour répondre aux interrogations des familles

Privilégier les temps d'accueil permettant de mettre en confiance les enfants et leur famille

Mise en place des temps d'échanges entre les parents, l'équipe d'animation et les enfants

**B. Moyens et méthodes**

➤ Une salle est réservée aux activités Anima Junior durant les vacances scolaires. Dans celle-ci est mis à disposition tout le matériel nécessaire à la réalisation des activités proposées.

➤ D'autres salles sont aussi à disposition (polyvalente, accueil jeunes, cuisine...)

➤ Un budget est établi pour pouvoir proposer des activités diverses et originales

➤ Des prestataires de la MJC interviennent pour proposer différentes d'activités. (hip-hop, cirque, capoeira,...)

➤ Des grands jeux en équipe sont régulièrement organisés afin de favoriser les liens entre enfants

➤ L'équipe d'animation est diplômée et compétente dans le domaine de l'animation. Cette équipe bénéficie de formation régulière.

➤ L'équipe d'animation et la direction se réunissent régulièrement.

➤ Le programme est réalisé, dans la mesure du possible, par l'ensemble de l'équipe

➤ Cette même équipe communique son programme dans les établissements scolaires.

➤ Les inscriptions sont limitées en nombre afin de favoriser les relations entre les enfants et avec les animateurs.

➤ A la fin de chaque vacance, un goûter collectif (enfants, familles, animateurs) est mis en place.

- Chaque première matinée de vacances sera dédiée à la création des règles de vie.
- Des activités favorisant l'autonomie des enfants seront mises en place.
- Des activités « décoration » de la salle seront mises en places régulièrement.
- Une boîte à idée sera à disposition des enfants et des familles

### C. Evaluation

La démarche d'évaluation s'effectuera grâce : aux feuilles de présence, aux bilans de fin de journée/ fin de séjour faits avec les enfants et avec l'équipe (de façon formelle ou informelle).

#### ➤ Observer et évaluer l'entraide et le partage au sein du groupe :

**C.E. :** Observer les liens qui se créent au cours d'une journée ou d'une semaine

Fréquence des échanges entre les enfants durant l'activité pour proposer/demander de l'aide à son camarade.

#### ➤ Observer et évaluer les échanges parents-animateurs-enfants :

**C.E. :** Fréquence et régularité des échanges parents-animateurs et animateurs-enfants lors des temps d'accueil et des goûters.

Contenu et constructivité des échanges parents-animateurs.

Nombre de parents présent au goûter collectif.

Observer l'organisation du groupe lors des temps libres (jeux en groupe, individuel, enfants seuls...)

#### ➤ Evaluer la participation des enfants par rapport à de nouvelles activités

**C.E. :** Nombre d'activités nouvelles proposées aux enfants

Nombre de participants présents aux activités

Investissement des enfants lors de ces activités

Entretien avec les enfants lors des goûters quotidiens afin d'évaluer leur satisfaction

#### ➤ Observer et évaluer les capacités de l'équipe d'animation

**C.E. :** Nombre d'activités menées à bien

Capacité à proposer un programme original, varié et adapté au public

Capacité à communiquer au sein de l'équipe pour une bonne ambiance et organisation

Capacité à s'autoévaluer et à prendre du recul sur les activités proposées

*\*CE : critère d'évaluation*

### 3. Accueil jeunes

➤ Public accueilli

Jeunes de 11 à 17 ans du territoire

Effectif maximum : 24 jeunes

➤ Lieux d'accueil

Local d'animation au sein du bâtiment de la MJC.

D'autres locaux de la MJC ou municipaux peuvent être utilisés (gymnases...)

Des sorties extérieures seront organisées.

L'accueil jeunes est aménagé pour les jeunes : tables basses et poufs, coin télé avec console de jeux, tables et chaises, baby-foot, jeux de société, distributeur de boissons...etc.

➤ Encadrement

Du personnel permanent formé à l'animation et connaissant la MJC et le public encadre les jeunes

Directeur : Anaïs Blanchet (BAFA/BAFD)

Animateur : Kévin Cognard (BAFA) – CDI 35h

Des animateurs de l'équipe enfance (Anima Junior) et des vacataires pourront venir en renfort de l'équipe.

➤ Jours et horaires d'ouverture

En période scolaire :

Lundi, Mardi, Jeudi, vendredi de 16h à 19h : accueil libre mais encadré

Ponctuellement : mercredi après-midi, vendredi soir, samedi journée ou soir.

Pendant les vacances scolaires :

Du lundi au vendredi de 9h à 18h et/ou de 14h à 18h.

Ponctuellement : un soir dans la semaine : 18h à 22h

➤ Inscriptions

Fiche sanitaire de liaison et fiche d'adhérent à remplir par les représentants légaux

Adhésion à la MJC de 8,50€ pour les – de 16ans et de 17€ pour les plus de 16 ans obligatoire (valable à l'année scolaire)

-50% sur l'adhésion pour les détenteurs de la carte Atout-Jeunes.

Une participation financière sera demandée pour les sorties et activités. Celle-ci est calculée en fonction du coût pour la MJC et du QF des familles.

➤ Activités

En périscolaire, les jeunes sont en « quartier libre » de 16h à 19h. Ils peuvent vaquer librement à leurs activités (jeux, baby-foot, console...etc.) tout en étant encadrés par un animateur.

De l'accompagnement à la scolarité est proposé le lundi, mardi et jeudi et vendredi par une équipe de bénévoles. Pour pouvoir en bénéficier, les familles devront s'acquitter de la somme de 12€ pour l'année.

Des activités, sorties, veillées, séjour, initiations... sont proposées ponctuellement en période scolaire et régulièrement pendant les vacances scolaires.

Les jeunes devront s'inscrire au préalable et s'acquitter de la somme demandée pour pouvoir y participer.

## **A. Objectifs pédagogiques**

### ➤ **Rendre les jeunes acteurs de leurs temps libres**

Implication et participation des jeunes à l'élaboration des activités, des projets de vacances, des sorties / Fédérer les jeunes autour d'un projet collectif

Mise en place de règles de vies créées avec les jeunes et qu'ils devront respecter

Mise en place de projets d'autofinancement pour les activités et séjours

Implication et participation des jeunes dans la vie quotidienne lors de séjours

Créer une instance participative de jeunes au CA : commission jeunes

### ➤ **Développer un lieu convivial et de rencontre pour tous les jeunes**

Mise en place d'activités collectives pour favoriser les rencontres - Favoriser la mixité des groupes affectifs lors des activités

Développement de partenariat avec les collèges et lycées et avec la sauvegarde de l'enfance afin de faire découvrir l'accueil jeunes au plus grand nombre

Développer le partenariat avec les accueils de loisirs et créer une passerelle pour les jeunes en âge d'intégrer l'accueil jeunes

Impliquer les jeunes dans la décoration et l'aménagement du local afin qu'ils se l'approprient

Communication auprès du plus grand nombre de jeunes sur l'existence de l'accueil jeunes

### ➤ **Découvrir et s'initier à de nouvelles pratiques culturelles, artistiques et sportives**

Travail avec les prestataires de la MJC mais aussi avec des prestataires extérieurs, spécialistes d'une activité, permettant l'accès à des nouvelles pratiques

Mise en place de séjours de vacances afin de découvrir de nouveaux environnements, de nouvelles pratiques, de nouvelles cultures...

Proposer des activités à moindre coût - Proposer des tarifs en fonction du quotient familial

### ➤ **Développer le lien avec les jeunes et les familles**

Avoir du personnel fixe : qu'il soit référent

Se rendre disponible pour répondre aux interrogations des familles

Créer un lien de confiance avec les jeunes et leur famille

Créer des temps d'échanges avec les jeunes et leur famille

Favoriser la participation des 14-17 ans, leur accorder des temps spécifiques différent des plus jeunes / mise en place d'actions de prévention (addiction, sexualité, sécurité routière...)

## B. Moyens et méthodes

- L'accueil jeunes est rénové. Les jeunes bénéficient d'une salle adaptée qu'ils pourront aménager et décorer. D'autres locaux de la MJC sont disponibles pour mettre en place différentes activités (salle polyvalente, studio enregistrement...etc.).
- Un minibus neuf places est à disposition de l'accueil jeunes afin d'effectuer les trajets pour les sorties extérieures, les séjours...etc.
- Des prestataires de la MJC et extérieurs interviendront régulièrement pour proposer des activités.
- L'équipe d'animation sera présente régulièrement dans les établissements scolaires afin de rencontrer les jeunes, de présenter le programme d'activité et de fournir les documents nécessaires à l'inscription.
- Le travail en lien avec les éducateurs de prévention de la ville sera consolidé, afin de répondre au mieux aux besoins et demandes des jeunes en matière d'activités.
- Des journées d'activités communes seront mises en place avec les accueils de loisirs et anima junior.
- Un budget prévisionnel établi permettra de proposer des activités accessibles au plus grand nombre en termes de tarif.
- Recherche et mise en place de moyens d'autofinancements
- Une boîte à idée sera à la disposition des jeunes dans le local afin de répondre au mieux à leurs attentes.
- Des séjours et mini-séjours seront mis en place régulièrement.
- Des soirées « retour d'expériences » avec les familles seront faites à l'issue des séjours afin de revenir sur leurs impressions et de réfléchir ensemble aux futurs séjours..
- D'autres soirées à thème avec présence des familles seront mises en places.
- Le temps « libre » périscolaire (16h-19h) sera un moment privilégié d'échange et de partage avec les jeunes
- Des temps de prévention en lien avec les partenaires (PIJ, établissement scolaires...) seront mis en place régulièrement

## C. Évaluation

La démarche d'évaluation s'effectuera grâce : aux feuilles de présence aux bilans de fin de journée/ fin de séjour faits avec les enfants et avec l'équipe (de façon formelle ou informelle).

Cependant, les outils les plus utilisés seront basés sur l'observation et les entretiens afin d'évaluer le ressenti de chacun, ses objectifs et son investissement dans le(s) projet(s) et les activités :

- Observer et évaluer les relations entre les jeunes, les familles et les animateurs
- CE : Fréquence et régularité des échanges entre les jeunes et entre jeunes/animateurs  
 Contenu et constructivité des échanges entre les jeunes et entre jeunes/animateurs  
 Fréquence et régularité des soirées à thèmes avec les familles / contenu et constructivité de ces soirées



- Observer et évaluer l'esprit de groupe

CE : Fréquence et régularité des activités collectives et des activités de la vie quotidienne en séjour de vacances

Types de relations développées

Effets des activités collectives et des activités de la vie quotidienne en séjour de vacances sur les relations

- Observer et évaluer l'investissement des jeunes dans la réalisation du programme d'activité et les différents projets

CE : Nombre d'activités proposées par les jeunes

Nombre d'activités mises en place suite à la demande des jeunes

Nombre de projets proposés par les jeunes / Nombre de projets portés par les jeunes

Pertinence des projets proposés

Nombre de jeunes participants aux projets d'autofinancement

- Observer et évaluer l'implication et l'autonomie des jeunes

CE : Observer et évaluer la participation des jeunes dans les tâches quotidiennes lors de séjours

Observer et évaluer l'implication des jeunes dans la décoration et le rangement du local

- Observer la participation des jeunes par rapport à une nouvelle pratique culturelle/sportive

CE : Nombre d'activités nouvelles proposées aux jeunes

Nombre de participants présents aux activités

Investissement des jeunes lors de ces activités

*\*CE : critère d'évaluation*

## 4. L'équipe d'animation

### Le directeur

Il est responsable du bon fonctionnement de la structure

Il gère administrativement et budgétairement la structure

Il organise et mène les réunions avec l'équipe pédagogique

Il évalue les modalités d'accueil et le fonctionnement (qualitativement et quantitativement) de la structure après chaque période.

### Les animateurs

Ils assurent la sécurité physique et morale des enfants et des jeunes

Ils assurent les temps d'activités

Ils participent aux réunions

Ils accompagnent les enfants et les jeunes dans leurs demandes

**L'ensemble de l'équipe**

Elle doit prendre connaissance des documents (fiche d'inscription et sanitaire) de chaque enfant et jeune afin de mieux les connaître.

Elle doit contrôler ses paroles, ses attitudes et être cohérente

Elle instaure un climat de confiance et de discussion

Elle doit être capable d'adapter les activités en fonction des enfants et des jeunes

Elle se rend disponible pour les familles

**5. Le partenariat**

Le partenariat permet de mutualiser les compétences et les moyens en faveur du public. Afin de répondre aux besoins des enfants, des jeunes et des familles il est nécessaire de travailler en collaboration avec d'autres structures.

Les principales structures partenaires de la MJC : (liste non-exhaustive)

- La ville d'Aix-les-Bains (CCAS, conservatoire, accueils de loisirs, service jeunesse, EPN...)

- Le Conseil Départemental de la Savoie

- la CAF de la Savoie

- les établissements scolaires

- le Point Information Jeunesse

- le service de prévention spécialisée Sauvegarde de l'enfance

- Planet'Jeunes - Drumettaz

- L'ACEJ - Grésy-sur-Aix

- le CCCA - Albens

- Atout-Jeunes

- DEVA

Les associations aixoises

**MJC** – Aix-les-Bains

---

*Maison des Arts et de la Jeunesse* - 4 rue Vaugelas – 73100 Aix-les-Bains  
Tel 04 79 35 24 35 – 07 81 45 64 27 – Courriel : [animation@mjcaix.fr](mailto:animation@mjcaix.fr) - site : [www.mjcaix.fr](http://www.mjcaix.fr)